Mouvement des Entreprises de France

# Projet de loi de finances (PLF) 2023 : Le Mouvement des entreprises de France regrette le manque d’ambition en matière de baisse des dépenses publiques et appelle à une sobriété budgétaire.

Publié le 26 septembre 2022

La France continue de vivre au-dessus de ses moyens. Le déficit structurel, qui ne dépend pas de la conjoncture, continue de se creuser sans s’accompagner, par ailleurs, d’une baisse des dépenses de fonctionnement. Les dépenses courantes, hors crise, vont augmenter de plus de 62 milliards d’euros en 2023. Malgré ces dépenses en hausse, aucune des problématiques structurelles de la France n’est réglée. Il ne peut y avoir de bonne politique budgétaire fondée sur l’accoutumance à la dépense publique que reflète ce projet de loi de finances.

Pour preuve, le Haut conseil des finances publiques (HCFP) juge « *lent* » et « *incertain* » le rétablissement des comptes publics et s’inquiète d’un déficit supérieur en 2023 à plus de 5 %, en raison d’une croissance trop faible. Selon l’OCDE, l'économie française devrait croître de 0,6 % l'an prochain, soit un niveau bien inférieur à l'anticipation de 1 % sur laquelle table le gouvernement dans son projet de budget pour 2023. Avec un dénominateur plus faible (PIB), le ratio d’endettement public (dette publique/PIB) serait mécaniquement plus élevé qu’anticipé.

Le Mouvement des entreprises de France estime que le contexte économique, marqué par la guerre en Ukraine et la crise énergétique, aurait dû inciter le gouvernement à un plus grand volontarisme en activant les bons leviers de la croissance. Les crises et les immenses défis qui nous attendent, à l’image des transitions énergétique et numérique, nécessiteront une vision de long terme ambitieuse et des investissements majeurs.